

RAPPORT DE L'EQUIPE PAYS 2025



NATIONS UNIES
NIGER



Niger

Table des matières

Avant-propos	4
Présentation de l'équipe pays du Niger	6
Principaux partenaires	8
Acronymes	9
Le Niger en chiffres.....	10
1. Evolution du contexte national et Régional	12
2. Résultats clés de l'appui du Système des Nations Unies au Niger à travers le Cadre de Coopération pour le développement – UNSDCF 2023-2027	16
2.1 Priorités stratégiques du Cadre de Coopération pour le Développement Durable : effets et produits	16
2.1.1 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la Gouvernance, paix et sécurité	16
2.1.2. Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous le capital humain	20
2.1.3. Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la modernisation du monde rural et le changement climatique.....	34
2.1.4. Domaines transversaux : Leave No one Behind - Equité du genre –Droits humains ..	42
2.2. Défis et opportunités dans la mise en œuvre de la réforme : Cohérence (interne et externe), efficacité et efficience des Nations unies dans le Pays ...	44
3. Vue globale sur les ressources financières et la mobilisation des ressources.....	46
4. Leçons apprises et perspectives pour l'année 2026 ...	48
5. Conclusion.....	50
ANNEXE Priorités nationales du Niger.....	52

Photo de couverture: ©UNICEF NIGER

Avant-propos



L'année 2025 a constitué une étape charnière pour le Niger ainsi que pour le Système des Nations Unies dans le pays. Elle s'est déroulée dans un contexte national, régional et global en constante évolution, marqué à la fois par des défis complexes – sécuritaires, humanitaires, climatiques et socio-économiques – et par des opportunités significatives liées aux dynamiques de refondation nationale et de coopération régionale.

Face à ces réalités, l'Équipe pays des Nations Unies (UNCT) au Niger a poursuivi son engagement constant aux côtés du Gouvernement et du peuple nigérien afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et à la mise en œuvre des priorités nationales, notamment celles portées par le Programme de Refondation de la République (PRR).

Guidé par le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2023-2027, le Système des Nations Unies a concentré ses efforts autour de trois priorités stratégiques : le renforcement de la gouvernance, de la paix et de la sécurité ; le développement du capital humain ; ainsi que la modernisation du monde rural et le renforcement de la résilience face aux changements climatiques.

Tout au long de l'année, les Nations Unies ont continué de promouvoir une approche intégrée fondée sur le nexus humanitaire-développement-paix, permettant à la fois de répondre aux besoins immédiats des populations et de consolider les bases d'un développement durable et inclusif. L'appui apporté au recensement général de la population et de l'habitat, le soutien aux réformes nationales en matière de gouvernance et d'égalité de genre, ainsi que les actions menées dans les domaines de la protection, de la résilience climatique et de l'accès aux services sociaux de base témoignent de l'engagement collectif des agences, fonds et programmes des Nations Unies.

L'année 2025 a également été marquée par un renforcement notable du partenariat entre les Nations Unies et le Gouvernement du Niger, notamment à travers la co-crédation et le lancement de programmes phares alignés sur les priorités nationales, telles que définies dans le Programme de Refondation de la République. Ces initiatives ouvrent des perspectives prometteuses pour une mobilisation accrue des ressources et pour un impact renforcé des interventions en faveur des populations les plus vulnérables.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement du Niger pour la qualité du dialogue et de la collaboration entretenus tout au long de l'année. Je souhaite également remercier l'ensemble des partenaires techniques et financiers, les organisations de la société civile et les communautés locales pour leur engagement continu en faveur du développement du pays.

Enfin, je tiens à saluer le travail remarquable des équipes des Nations Unies au Niger, dont le professionnalisme, l'engagement et l'esprit de collaboration permettent chaque jour de faire progresser notre action collective.

Alors que le Niger poursuit son chemin vers la refondation et le développement durable, le Système des Nations Unies demeure pleinement engagé à accompagner les efforts nationaux pour bâtir un avenir plus pacifique, plus inclusif et plus résilient, dans lequel personne n'est laissé de côté.

Madame Mama Keïta

Coordonnatrice Résident
des Nations Unies au Niger

Présentation de l'équipe pays du Niger

L'équipe pays du Niger est composée de 20 agences résidentes des Nations Unies, 2 institutions financières internationales, notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), et 4 agences non-résidentes.

Agences résidentes au Niger en 2025



Institutions financières internationales



Agences non-résidentes au Niger en 2025



Mme. Mama Keita
RCO



Mme. Ngone Diop
CEA



M. Al Hassan
Cissé
FAO



M. Eric Rwabidadi
FIDA



M. Omer K.
Kebiwou
HCDH



M. Safari
Djumapili
OCHA



Mme. Coumba
Diop
OIT



Mme. Ana Fonseca
OIM



Dr. Jean Baptiste
Nikiema
OMS



M. Laouali M.
Sadissou
ONUSDC



Mme. Maimouna
Seyni
ONUFEMMES



M. Moustapha
Issa
ONUSIDA



Mme. Kinday
Samba
PAM



M. Kamil
Kamaluddeen
PNUD



M. Mathias
Spaliviero
UN-Habitat



M. Olivier Yara
UNCDF



M. Saidou Kabore
UNFPA



M. Patrice Ngor
Dioh
UNHCR



Mme. Djanabou
Mahonde
UNICEF



M. Hubert D.
Mandjodi
UNOPS



M. Han Fraeters
Banque Mondiale



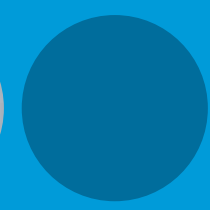
M. Mohamadou Ly
FMI



Mme. Aissatou
Diallo
ITC



M. Kamal
Kishore
UNDRR



UNEP



M. Dimitri Sanga
UNESCO

Institutions financières

Agences non-résidentes

Principaux partenaires



Merci aux donateurs et partenaires suivants



Acronymes

AGR	Activités génératrices de revenus
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CCM	Cadre de Concertation des Migrations
CEA	Commission économique des Nations unies pour l'Afrique
CENI	Commission électorale nationale indépendante
CNSP	Conseil National pour la sauvegarde de la Patrie
COP	Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Sommet de Rio en 1992)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCFA	Franc de la Communauté Financière d'Afrique
FIDA	Fonds international de développement agricole
INS	Institut National de la Statistique
OCHA	Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies
ODD	Objectifs de développement durable
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUFemmes	Organisation des Nations Unies consacrée à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PECP	Prise en charge pédiatrique
PIB	Produit intérieur brut
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le Développement (UNDAF en Anglais)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRSP	Programme de résilience pour la sauvegarde de la patrie
PSEA	Protection contre l'exploitation et les abus sexuels
SNU	Système des Nations Unies
UA	Union Africaine
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNCDF	Fonds des Nations Unies pour l'accès aux capitaux publics et privés
USD	Dollars des États Unis
VBG	Violence basée sur le genre
VNU	Volontaire des Nations unies
ZLEC	Zone de libre-échange continental africaine

Le Niger en Chiffres

POPULATION ET DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE

27,5 M

Population totale
est. 2025

6,2

Enfants par femme ;
(Indice synthétique
de fécondité)

48,5 %

Population < 15 ans

83,7 %

Population rurale

16,3 %

Population urbaine

DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET EMPLOI

189/193

Indice de Développement
Humain (IDH)
PNUD 2023/24

41,2 %

Taux de pauvreté
2022

91,5 %

Emploi informel
des jeunes

Touchant davantage
les femmes (92,6 %) que les hommes (90,7 %).

GENRE, INCLUSION ET PARTICIPATION POLITIQUE

0,609

Indice d'inégalité
de genre (IIG)

(2022). Classant le Niger
154e sur 193 pays

Mariage précoce

65 %

des filles mariées
avant 18 ans,
dont 29 % avant 15 ans ;

29 %

des filles mariées
avant 15 ans

Représentation
des femmes

15,4 %

au gouvernement

19 %

au Conseil consultatif
de la Refondation

ÉCONOMIE

6,9 %

Croissance
économique 2025



-4,6 %

Taux d'inflation 2025
Passant de
9,1% en 2024
à -4,6% en 2025 ;

45,6 %

Dette publique / PIB
en 2025.

9,7 %

Recettes publiques
en hausse
du PIB en 2025.
De 7,7 % du PIB en 2024
à 9,7 % en 2025.

ÉDUCATION

Primaire

65,7 %

Taux brut
de scolarisation

65,76 % (2024) –
67,47 % pour les
garçons. 63,67 % pour
les filles

Primaire

42,3 %

Taux net
de scolarisation

Avec de fortes
disparités territoriales
et de genre.

Taux
d'achèvement
du primaire

42,31 %

garçons
(43,93 %);
filles
(41,35 %).

Secondaire

Taux brut de scolarisation

25,5 %

Premier cycle

25,5 %

Deuxième cycle

Secondaire

Taux net de scolarisation

19,3 %

Premier cycle

3,9 %

Deuxième cycle

SANTÉ, NUTRITION ET ESPÉRANCE DE VIE

61,4 ans

Espérance de vie
à la naissance
2024

350

Décès maternels
/ 100 000 naissances

123

Mortalité < 5 ans
/ 1 000 naissances

276,5

cas de paludisme
/ 1 000 hab.

Première cause
de morbidité et
de mortalité au Niger

ACCÈS AUX SERVICES ESSENTIELS

Accès à l'électricité

22 %

de la population (2024).

Accès à l'eau potable
gérée en toute sécurité

9,2 %

2024

Pénétration
d'Internet

23,2 %

(2023). limitant l'inclusion
numérique et l'innovation.

Accès à
l'assainissement
géré en toute sécurité

4,2 %

2024

1

Evolution du contexte national et régional

En 2025, le Niger a connu une reconfiguration profonde de son environnement politique, institutionnel et stratégique, dans un contexte national et régional marqué par des dynamiques de refondation, des pressions sécuritaires persistantes et des vulnérabilités socio-économiques élevées. La promulgation de la Charte de la Refondation en mars 2025, la mise en place du Conseil consultatif de la Refondation (CCR) et l'adoption du Programme de Refondation de la République (PRR) en octobre 2025 ont redéfini le cadre de gouvernance et fixé les priorités nationales autour de la sécurité, de la souveraineté, de la justice sociale et des réformes économiques et sociales. Ces instruments constituent désormais le principal cadre d'alignement de l'action des partenaires techniques et financiers, y compris du Système des Nations unies.

Croissance économique estimée à

6,9 %

en 2025

Inflation

-4,6 %

après 9,1 % en 2024

548 386

personnes déplacées internes

Sur le plan politique et de la gouvernance, la Charte de la Refondation réaffirme l'attachement aux principes d'inclusion, de justice sociale et de protection des droits et libertés fondamentales. Toutefois, l'année a été marquée par un resserrement de l'espace civique, notamment à travers la dissolution des partis politiques et de certains syndicats, ainsi que le renforcement de l'application de la législation relative à la cybercriminalité. Ces évolutions s'inscrivent dans un processus de restructuration institutionnelle visant à consolider une nouvelle vision de la gouvernance publique, tout en soulevant des enjeux importants en matière de participation citoyenne, de libertés publiques et de confiance sociale.

Sur le plan macroéconomique, la croissance est estimée à 6,9 % en 2025, soutenue notamment par la montée en puissance des exportations pétrolières et par une campagne agricole globalement favorable. Cette dynamique s'est accompagnée d'un recul de l'inflation, projetée autour de -4,6 % en 2025 après un niveau élevé estimé à 9,1 % en 2024, grâce à l'amélioration de l'offre alimentaire et à la mise en œuvre de mesures de politique économique ciblées. Ces avancées témoignent d'efforts importants vers la stabilisation du cadre macroéconomique. Elles mettent également en lumière l'opportunité de poursuivre les réformes structurelles en vue de diversifier da-



©UNICEF NIGER

vantage l'économie, de renforcer le rôle du secteur privé et d'accroître la résilience face aux chocs climatiques et sécuritaires, afin de consolider une croissance plus inclusive et durable.

La situation sécuritaire continue de peser lourdement sur le développement. Les zones frontalières avec le Mali, le Burkina Faso et le Nigéria demeurent particulièrement exposées aux attaques de groupes armés et à la criminalité organisée. Cette insécurité persistante a entraîné une augmentation des incidents, des déplacements forcés et des restrictions d'accès humanitaire,

affectant la cohésion sociale, la mobilité des populations et la continuité des services sociaux de base, en particulier dans les zones rurales et frontalières. À la date du 31 décembre 2025, le Niger enregistrait 548 386 personnes déplacées internes, contre 459 585 au premier trimestre, soit une hausse significative de 18 % en moins d'un an. Tillabéri concentre 45 % de ces déplacements, suivie de Diffa (32 %) et Tahoua (12 %). À ces déplacements internes s'ajoutent environ 431 000 réfugiés et demandeurs d'asile, exerçant une pression accrue sur des communautés hôtes déjà fragilisées.



Des avancées normatives ont été enregistrées en matière d'égalité de genre. La relecture de la Politique nationale du genre, l'adoption de son Plan d'action 2025–2030 et de la Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes ont renforcé le cadre institutionnel en faveur de l'égalité. Au niveau régional, la dynamique de la Confédération des États de l'Alliance des États du Sahel (AES) s'est consolidée, notamment à travers l'adoption de la Déclaration de Niamey en juillet 2025, la création d'une plateforme régionale des organisations de femmes et la mise en œuvre d'une feuille de route 2025–2028 axée sur l'institutionnalisation du genre et la prévention des violences basées sur le genre.

Sur le plan de la diplomatie régionale et des relations extérieures, l'action du Niger est demeurée centrée sur le renforcement de l'Alliance des États du Sahel. En 2025, la coopération avec le Mali et le Burkina

Faso s'est progressivement institutionnalisée, avec des avancées vers la mise en place d'un parlement de l'AES, l'opérationnalisation d'une force conjointe basée à Niamey et le lancement d'initiatives économiques communes visant à réduire la dépendance aux partenaires traditionnels. Parallèlement, le Niger a engagé une diversification de ses partenariats extérieurs fondée sur le respect de sa souveraineté, illustrée par de nouveaux engagements diplomatiques, des missions de haut niveau d'institutions financières internationales et d'agences des Nations unies, ainsi que par le renforcement de sa diplomatie économique avec des partenaires africains et du Golfe.

Enfin, le Niger demeure exposé aux chocs climatiques et à la dégradation environnementale, notamment les inondations, l'érosion des terres et à la perte du couvert forestier. Les aléas cli-

matiques demeurent un facteur aggravant majeur. Entre juillet et octobre 2025, les inondations ont touché plus de 542 000 personnes, détruit 54 891 habitations, submergé 10 000 hectares de cultures et entraîné la perte de centaines de têtes de bétail, accentuant l'insécurité alimentaire et les déplacements. Des initiatives de résilience et de restauration des terres ont été engagées, mais leur impact reste limité par des contraintes de financement et de mise à l'échelle.

Quant aux relations entre les Nations Unies et les autorités du Niger, elles se sont considérablement renforcées sous le leadership de la Coordonnatrice Résidente, avec le lancement officiel des quatre programmes phares cocrées avec les autorités nigériennes. Le lancement en Aout 2025 a permis d'amorcer la phase de mobilisation conjointe des ressources financières.

En 2025, le contexte national a été marqué à la fois par des opportunités liées à la refondation institutionnelle et à la dynamique régionale, et par la persistance de risques sécuritaires, climatiques, socio-économiques et budgétaires.

Face à ces défis, le Système des Nations Unies a consolidé son approche nexus humanitaire-développement-paix afin de répondre aux besoins immédiats tout en renforçant la résilience et la stabilité à long terme.

Les interventions ont intégré assistance d'urgence, relèvement des moyens d'existence, renforcement des services sociaux, cohésion sociale et appui à la gouvernance locale, favorisant une réponse plus intégrée et durable.

2 Résultats clés de l'appui du Système des Nations Unies au Niger à travers le Cadre de Coopération pour le développement – UNSDCF 2023-2027

2.1 Priorités stratégiques du Cadre de Coopération pour le Développement Durable : effets et produits

2.1.1 Vue d'ensemble sur les résultats obtenus dans le domaine Gouvernance, paix et sécurité

Gouvernance, paix et sécurité



Effet 1

D'ici à 2027, les institutions nationales et locales améliorent l'application des cadres légaux et réglementaires, l'efficacité, la redevabilité, l'inclusivité et l'équité de la mise en œuvre des politiques publiques pour promouvoir l'offre de services publics de qualité en faveur des communautés et des familles dans les zones cibles, y compris en situation d'urgence humanitaire.

La réalisation de l'effet 1 du UNSDCF se matérialise par des changements stratégiques de la gouvernance, la paix et la sécurité qui seront perceptibles à travers l'amélioration et l'application des cadres légaux, législatifs et réglementaires, l'efficacité, la redevabilité, l'inclusivité et l'équité de la mise en œuvre des politiques publiques pour promouvoir l'offre de services publics de qualité en faveur des communautés, des familles particulièrement des personnes et des groupes les plus vulnérables dans les zones ciblées.

Quelques réalisations clés sous cet effet

1

Appui du Système des Nations Unies au recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) Niger 2026 : le SNU accélère le 5e recensement, le recensement pilote en mars et dénombrement juin/juillet malgré défis sécuritaires

► Conformément aux recommandations internationales relatives à l'organisation d'un recensement général de la population et de l'habitat dans chaque pays tous les dix ans, le Niger a entamé l'organisation de son 5ième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5). Ce dernier fait suite à ceux réalisés en 1977, 1988, 2001 et 2012. Le RGPH fournit la base statistique structurelle (taille, structure, répartition géographique, caractéristiques socio-économiques) qui permet de définir, suivre et évaluer les résultats du Plan-Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (PCC/UNSDCF) au Niger.



©UNICEF NIGER

En soutien au 5e Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), le SNU a fourni une assistance technique à l'Institut national de la Statistique en matière de développement des applications de collecte de données, de conception d'une infrastructure de sauvegarde et de sécurisation des données et d'estimation des données de population dans les zones à défis sécuritaires. La mobilisation de cette expertise a permis d'accélérer le processus de mise en œuvre du recensement dont l'opération pilote et le dénombrement général des populations et de l'habitat sont respectivement prévus aux mois de mars et juin 2026. Cette contribution hautement stratégique a permis de renforcer les capacités institutionnelles nationales pour une meilleure gouvernance démographique.

2

Le Système des Nations Unies a apporté un appui technique au Gouvernement du Niger dans l'élaboration de sa Stratégie nationale de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (DDR), alignée sur les standards internationaux en la matière. Cette stratégie vise à consolider durablement les acquis en matière de paix et de cohésion sociale, en favorisant des solutions de réintégration adaptées pour les ex-combattants, y compris ceux associés aux groupes armés, afin de soutenir leur retour progressif et encadré à la vie civile et au sein de leurs communautés.

3

Dans le domaine de la gouvernance judiciaire le Système des Nations Unies a facilité l'accès à la justice à 16 370 personnes en 2025.

► Les appuis fournis ont permis la délivrance de 2 592 jugements déclaratifs de naissance ; le traitement des dossiers de 793 détenus et 111 victimes-témoins, dont 4 mineurs libérés.

► Le monitoring des Droits de l'Homme dans les établissements pénitentiaires conditions de détention de 6 701 détenus ; L'introduction d'un système digitalisé de gestion des établissements pénitentiaire.

► En matière de réinsertion socio-économique des détenus, la ferme pénitentiaire de Daikaina est devenue un centre de production pénitentiaire avec 441 593 œufs produits en 5 mois, générant plus de 31 millions FCFA, inspirant à une mise à l'échelle de l'initiative par le Ministère de la justice.

4

Concernant le volet Relèvement, cohésion sociale et autonomisation économique, le Système des Nations Unies a appuyé 4 775 personnes grâce à des infrastructures améliorées à Dosso et Diffa.

5

13 975 personnes sont retournées dans leurs localités stabilisées en 2025, pour un total de 49 318 depuis 2023.

6

Grâce à une approche nexus intégrée humanitaire-développement-paix, ONU Femmes, avec l'appui du HCDH, de l'UNFPA, de l'UNCDF et du PNUD, a généré des changements durables en renforçant le leadership et l'influence des femmes dans la gouvernance de la paix, la prévention des conflits, la résilience climatique et la réponse humanitaire au Niger. Les interventions ont permis d'outiller plus de 2 500 femmes médiatrices désormais actives dans les instances décisionnelles à tous les niveaux, dont 3 siègent au sein du Conseil Consultatif pour la Refondation, de structurer 300 OSC ayant significativement influencé l'intégration des besoins sexospécifiques dans des secteurs clés et mobilisé plus de 800 000 USD, de mettre en place ou redynamiser 500 mécanismes de prévention des conflits avec 45 % de participation féminine, et d'impacter plus de 1500 femmes à travers quatre (4) espaces communautaires dédiés. Parallèlement, l'ancrage institutionnel et humanitaire s'est renforcé avec la création d'une cellule genre à la HACP, l'appui aux processus de révision du Plan d'Action National ; la stratégie nationale de DDR ainsi que l'amélioration de la coordination humanitaire genre incluant des analyses rapides de genre, des mécanismes territorialisés et le renforcement des capacités de plus de 300 acteurs, contribuant ainsi à une gouvernance de la paix et une action humanitaire plus inclusives, efficaces et durables.



2.1.2. Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous le capital humain

Capital humain



Effet 2

D'ici à 2027, les populations, notamment les femmes, les enfants, les adolescents, les jeunes (Garçons et filles) et les groupes vulnérables ont un accès accru, plus inclusif et équitable à des services sociaux de base de qualité, à un emploi décent, à la protection sociale et à la protection contre les pratiques néfastes

2.1.2.1. Santé et nutrition

1

Dans le secteur de la santé, le Système des Nations Unies (SNU) a poursuivi son appui au Gouvernement dans la mise en œuvre du Plan National de Développement Social et Sanitaire 2022-2026, y compris à travers le mécanisme de fonds commun santé soutenu à hauteur de 2 millions de dollars USD. Cet appui a contribué à réduire les inégalités d'accès aux services de santé, par le renforcement des interventions communautaires à haut impact.

2

Dans cette perspective, le Système des Nations Unies a soutenu l'élaboration du Plan Stratégique National de la Santé Communautaire 2025-2029, visant à réduire la mortalité maternelle, néonatale et périnatale, appuyé par des feuilles de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle et périnatale et pour la mise à l'échelle du Paquet de services de base intégré. Cet appui technique a été consolidé par un plaidoyer de haut niveau ayant permis la mobilisation de 24 millions de dollars pour la construction de 35 Centres de Santé Intégrés dans les régions de Maradi et Zinder, renforçant durablement l'offre de soins primaires dans des zones à forte vulnérabilité.

3

L'intensification des interventions en Planification Familiale (PF) a évité entre 600 et 850 décès maternels et 7 300 à 11 000 décès infantiles grâce au recrutement de 735 113 nouvelles acceptrices depuis 2023 (dont 109 538 en 2025, dépassant la cible de 100 000). Cette performance repose sur un renforcement stratégique de l'offre et de la demande, soutenu par 156 chefs traditionnels via les PTA, 436 agents de santé communautaire, 186 Agent de santé communautaire (ASC) et 250 relais communautaires mobilisés pour promouvoir les services SR/PF.

4

Par ailleurs, les interventions du Système des Nations Unies en 2025 ont contribué à sauver de nombreuses vies grâce à la modernisation de 157 centres de santé pour les soins obstétricaux d'urgence de base et à la prise en charge de 1 597 cas de fistules obstétricales. En outre, 102 formations sanitaires (soit 85 % de la cible) sont désormais opérationnelles pour le Dispositif Minimum d'Urgence (DMU) en contextes humanitaires. Ces avancées ont amélioré la couverture des accouchements assistés et renforcé l'accès aux soins qualifiés pour les femmes, les nouveau-nés et les populations vulnérables, en cohérence avec les ODD 3 et 5.



5

Le SNU a soutenu l'élaboration de la Stratégie Nationale de Vaccination 2026-2030 ainsi que la préparation des documents pour l'introduction de nouveaux vaccins. Dans cette dynamique, le SNU a conduit un plaidoyer de haut niveau ayant contribué à la signature d'un protocole d'accord entre le Gouvernement et la Banque mondiale pour l'achat de vaccins, évitant un défaut de paiement et maintenant l'éligibilité du Niger au cofinancement de Gavi.

► Ces efforts ont permis l'acquisition de 82 178 736 doses de vaccins de routine et de campagne, conduisant à la vaccination de 948 861 enfants avec le Penta3 (98 % de la cible nationale), et de 937 341 enfants contre la rougeole (97 % de la cible nationale) avec des taux d'abandon spécifiques de 4 % et globaux de 5%.

► Afin de réduire le nombre d'enfants insuffisamment vaccinés et zéro dose, des stratégies avancées et mobiles couplées aux activités de grand rattrapage (BCU), ont permis de vacciner 359 848 enfants de 12-59 mois insuffisamment vaccinés en Penta3 (64% de la cible nationale) et 229 113 enfants soit 65% du nombre total d'enfants zéro dose, dépassant ainsi la cible de 50% fixée par le Gouvernement en 2025.

► Afin de garantir la qualité de ces vaccins le SNU a soutenu le renforcement de la chaîne de froid et la solarisation des formations sanitaires en milieu rural dans trois régions du pays.

6

En 2025, la nutrition est demeurée un pilier central de la survie de l'enfant. Le renforcement du système nutritionnel s'est traduit par l'adoption de nouvelles stratégies telles que (i) la Stratégie nationale d'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) 2025-2029, qui intègre de manière transversale le développement de la petite enfance, le genre, l'engagement communautaire, les systèmes alimentaires et le WASH ; (ii) l'adoption du Code de commercialisation des substituts du lait maternel en vue du renforcement de la protection de l'allaitement maternel et (iii) la révision du protocole national de prévention et de traitement de la malnutrition qui a été aligné sur les directives actualisées de l'OMS, garantissant ainsi la conformité aux standards internationaux de soins de qualité.

► Le SNU a également appuyé des interventions spécifiques à la prévention de la malnutrition avec plus de 5,9 millions d'enfants âgés de 6 à 59 mois supplémentés en vitamine A et 905 365 femmes enceintes bénéficiant de suppléments en fer-acide folique, de déparasitage, de prophylaxie antipaludique et de conseils nutritionnels.

► En dépit de ces efforts, la malnutrition demeure une préoccupation avec un enfant sur deux qui souffre de sa forme chronique.

► En réponse à cette situation persistante, 424 586 enfants ont été traités contre la malnutrition aiguë (100% de la cible nationale) avec des performances conformes aux normes Sphère. Ces résultats ont été rendus possibles par la mise à disposition de 339 000 cartons de RUTF.

► Dans une perspective de durabilité et de résilience des systèmes nutritionnels, de réduction des coûts et de renforcement de la souveraineté nationale, le SNU soutient le développement de capacités de production locale d'intrants nutritionnels, notamment à travers la mise en place de modèles d'usine de production de farines infantiles fortifiées et le renforcement du partenariat avec le secteur privé, en particulier avec la Société de Transformation Alimentaire, en vue de relancer la production locale de micro-nutriments.



©UNICEF NIGER

À Gouré, la clinique mobile rapproche la santé des familles

Dans la région reculée de Gouré, à plus de 15 kilomètres du centre de santé le plus proche, l'accès aux soins reste un défi majeur, particulièrement pour les femmes enceintes et les jeunes enfants. En saison des pluies, les pistes deviennent impraticables, exposant les communautés à des risques accrus de malnutrition et de maladies évitables.

Pour répondre à cette situation, l'UNICEF, avec l'appui de partenaires tels qu'ECHO et USAID, déploie des cliniques mobiles afin d'assurer la continuité des soins. Ces équipes offrent des consultations prénatales, la vaccination, le dépistage et le traitement de la malnutrition, ainsi que la distribution d'aliments thérapeutiques. Cette approche permet de renforcer le système de santé dans les zones isolées et de réduire les barrières géographiques.

En 2025, l'appui d'ECHO au système de santé a permis de toucher plus de 425 000 personnes à travers le pays. À Gouré, des centaines de femmes et d'enfants bénéficient désormais d'un suivi régulier. « Aujourd'hui, on se sent vues et soignées », confie Amina, mère de trois enfants.

Programme phare

Souveraineté alimentaire et résilience ; ODDs : 3

VNU : Des voix invisibles deviennent protectrices de toute une génération

Au Niger, certaines mères hésitaient encore à faire vacciner leurs enfants contre la poliomyélite, freinées par la peur, la désinformation et la stigmatisation. Les femmes handicapées, souvent isolées socialement, étaient parmi les plus touchées. Invisibles dans l'espace public, elles disposaient de peu d'accès à l'information et aux services de santé, ce qui accentuaient les risques pour leurs enfants.

En juillet 2025, l'UNICEF Niger a lancé une mobilisation inédite de 500 Volontaires des Nations Unies en ligne pour porter un message vital : protéger les enfants par la vaccination. En parallèle, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a également recruté 500 Volontaires des Nations Unies en ligne afin de renforcer la campagne de sensibilisation et d'amplifier la diffusion des messages de prévention.

Parmi eux, des femmes handicapées ont utilisé leurs téléphones et réseaux sociaux pour sensibiliser leurs communautés dans leurs langues locales. En partageant leurs expériences personnelles, elles ont instauré un dialogue de confiance là où les messages institutionnels échouaient. Cette approche inclusive a permis d'atteindre des communautés souvent éloignées des circuits d'information traditionnels.

Progressivement, la peur a laissé place à l'écoute puis à l'action. Des mères ont franchi pour la première fois la porte des centres de santé, déterminées à protéger leurs enfants. Cette mobilisation conjointe a permis de vacciner plus de 5,4 millions d'enfants contre la rougeole, la poliomyélite et d'autres maladies évitables, dépassant largement les objectifs initiaux.



La campagne a non seulement contribué à améliorer la couverture vaccinale, mais aussi transformé le regard porté sur ces femmes handicapées, désormais reconnues comme actrices du changement. « Nous ne sommes plus invisibles — nous protégeons l'avenir de nos enfants », confie l'une d'elles.

Programme phare

Santé et capital humain ; ODDs : 3, 5, 10, 17

Le renforcement du système de santé par le déploiement de personnel de santé au plus près des communautés et de kits de santé, de médicaments essentiels vitaux et d'équipements médicaux

Les Nations Unies (SNU) renforce le système de santé nigérien en déployant du personnel au plus près des communautés. En 2025, la mobilisation de plus de 200 sages-femmes a contribué à améliorer l'accès aux soins essentiels et la continuité des services de santé reproductive. Cet appui soulage durablement les populations, en particulier les femmes des zones de crise, en levant les barrières d'accès et en améliorant la prise en charge maternelle et néonatale.

Les agences du Système des Nations Unies (SNU) soutiennent également le renforcement de l'offre de soins au Niger par la fourniture de kits de santé, de médicaments essentiels et d'équipements médicaux. Elles s'associent aussi aux missions de terrain du Ministère de la Santé dans les huit régions du pays. Ces visites permettent de diagnostiquer les contraintes des formations sanitaires et de répondre aux besoins prioritaires par des dons ciblés. Cette intervention stratégique renforce la pyramide sanitaire, garantissant ainsi la qualité et la continuité des soins pour les populations.



©ONU NIGER



©UNFPA NIGER

L'initiative « Back to School », portée par le Chef de canton de Tessaoua, pour dit-il, « ... bâtir une nouvelle génération de femmes instruites, dynamiques et autonomes »

À Tessaoua, le leadership traditionnel se mobilise pour l'éducation : le Chef de canton, soutenu par l'UNFPA, lance l'initiative «Back to School». Ce programme novateur s'attaque aux racines de la déscolarisation des filles grâce à des comités de vigilance communautaires et des sessions de formation ciblées. Plus qu'un simple retour à l'école, il s'agit d'un véritable parcours d'émancipation visant à former des citoyennes autonomes et responsables de leur environnement. Déjà 276 filles ont bénéficié de cette initiative, portée par cet élan communautaire. »



2.1.2.2. Éducation et formation professionnelle

En 2025, le SNU a contribué au renforcement de la gouvernance, du financement et de la résilience du système éducatif, afin de préserver l'accès, la continuité et la qualité des apprentissages, en particulier les pour les enfants les plus vulnérables. Cette approche a privilégié le plaidoyer fondé sur les données probantes, la coordination sectorielle et la mise à l'échelle d'interventions ciblées en faveur de l'équité et de l'éducation des filles.

► Le SNU a apporté un appui technique au Gouvernement pour la mobilisation de 83,8 millions de dollars américains auprès du Partenariat mondial pour l'Éducation (PME/GPE). Cet appui vise à soutenir la transformation structurelle du système éducatif nigérien, avec un accent particulier sur l'accélération de l'éducation des filles et l'amélioration de l'équité.

► Malgré ces progrès, près de 47 % des enfants demeurent hors du système éducatif en 2025, contre 50 % en 2024. Face à ce défi structurel, le SNU a conduit un plaidoyer soutenu et fondé sur les évidences en faveur de l'élaboration d'une stratégie nationale de résorption des enfants hors système scolaire. Ce plaidoyer a contribué à la mise en place d'un comité multisectoriel chargé de concevoir et d'opérationnaliser cette stratégie, renforçant ainsi la réponse institutionnelle à un enjeu majeur d'équité et de cohésion sociale.

► Les filles étant particulièrement affectées, tant en matière d'accès que de maintien à l'école, le SNU, en partenariat avec le ministère en charge de l'éducation, a étendu le programme de mentorat des filles aux régions de Maradi, Tillabéry et Zinder en plus des régions d'Agadez et Diffa où la phase pilote a été mise en œuvre en 2024. Cette approche innovante qui constitue un levier stratégique pour réduire les disparités de genre et améliorer la performance

scolaire a permis de renforcer les compétences fondamentales en mathématiques et en français de ces filles. Elle sera étendue pour atteindre 20% des filles du niveau de CM et 6ème en 2026 tout en travaillant sur la stratégie de passage à l'échelle avec le ministère.

► Le SNU a soutenu la digitalisation de la Stratégie de scolarisation accélérée passerelle afin de réintégrer dans le cycle primaire les enfants de 9 à 14 ans jamais scolarisés ou déscolarisés précocement, notamment à travers la dotation du ministère de l'Éducation en kits numériques. En 2025, 58 416 enfants hors école ont ainsi été réintégrés dans le système éducatif grâce à un paquet intégré d'interventions combinant engagement communautaire, éducation non formelle, fourniture de matériels d'apprentissage et renforcement des capacités des enseignants. Ce modèle sera renforcé afin de scolariser et maintenir au moins 20 % des enfants hors école dans les années à venir.

► Enfin, le SNU a contribué au renforcement de la résilience du système éducatif, en appuyant les comités de gestion scolaire dans l'élaboration de plans de préparation et de réponse aux catastrophes, leur permettant d'anticiper et de mieux gérer les chocs et les aléas. Ces systèmes communautaires ont également été consolidés à travers la formation de 878 structures communautaires représentant 9% de ces structures dans les régions d'urgence sur la réduction des risques en milieu scolaire. Ces actions ont permis de renforcer la continuité éducative, y compris en situation d'urgence, et de positionner l'éducation comme un pilier central du nexus humanitaire-développement-paix. Par ailleurs, les programmes d'alimentation scolaire ont joué un rôle clé dans le renforcement du capital humain, en améliorant la rétention scolaire, en soutenant la nutrition des enfants et en créant des débouchés pour les producteurs locaux à travers des approches d'achats locaux. Ces interventions contribuent à la fois aux objectifs éducatifs, nutritionnels et de développement économique local.



Partenariat Stratégique du Système des Nations Unies à travers UNOPS pour une amélioration du capital humain

Dans le cadre du programme « Learning Improvement for Results in Education Project (LIRE) », l'UNOPS a procédé en 2025, pour le compte du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues (MEN/A/PLN), à la livraison d'un important lot de matériels et d'équipements informatiques destinés au renforcement des capacités du système éducatif.

Cet appui a contribué significativement à la digitalisation du système éducatif, au renforcement des capacités pédagogiques et administratives, ainsi qu'à l'amélioration de l'accès à des outils numériques modernes au sein des établissements ciblés. Ces actions ont été financées par la Banque mondiale à hauteur de 27 millions de dollars USD.

Parallèlement, dans le secteur de la santé, le Gouvernement du Niger a mobilisé 25,5 millions USD auprès de la Banque mondiale pour la construction de cinq hôpitaux de district dans les régions de Maradi et Zinder, dont la mise en œuvre sera assurée par l'UNOPS et dont les travaux seront lancés en 2026.

Enfin, pour renforcer les capacités logistiques et opérationnelles de l'Institut National de la Statistique, l'UNOPS a acquis en 2025, grâce à un financement de 1,9 million USD de la Banque mondiale, 29 véhicules destinés à appuyer les missions de collecte et de traitement des données statistiques à l'échelle nationale.

Ces interventions illustrent l'appui stratégique du Système des Nations Unies à travers l'UNOPS au développement du Niger, dans des secteurs clés pour la transformation numérique, l'accès aux services de santé et la consolidation des capacités institutionnelles.

Les équipements livrés comprennent :

2 045
ordinateurs de bureau (All-in-One)

2 045
onduleurs individuels

585
ordinateurs portables

225
imprimantes multifonctions

18
onduleurs collectifs

18
moniteurs interactifs SMART (SMART Interactive Displays)

18
kits Datacup

9
kits de visioconférence

13 000
tablettes numériques (Samsung Galaxy Tab S9 – Graphite)

13 000
kits d'accessoires pour tablettes (power banks, chargeurs muraux USB-C, fourreaux, protections d'écran)

13 000
licences Samsung Knox (validité de 3 ans)

7 080
licences logicielles de productivité et de protection, comprenant :

- Licences en volume perpétuelles Microsoft Office Familial 2024
- Licences en volume antivirus MCF/KAV (validité de 3 ans)

1
kit complet de salle serveur (équipements matériels et logiciels)

2.1.2.3. Eau, Hygiène et Assainissement (WASH)

1

En 2025, le secteur Eau, Hygiène et Assainissement au Niger est resté confronté à des défis structurels majeurs, marqués par un faible accès aux services d'eau potable de base, une vulnérabilité accrue aux effets du changement climatique et la fragilité des acquis en matière d'assainissement, notamment en milieu rural.

2

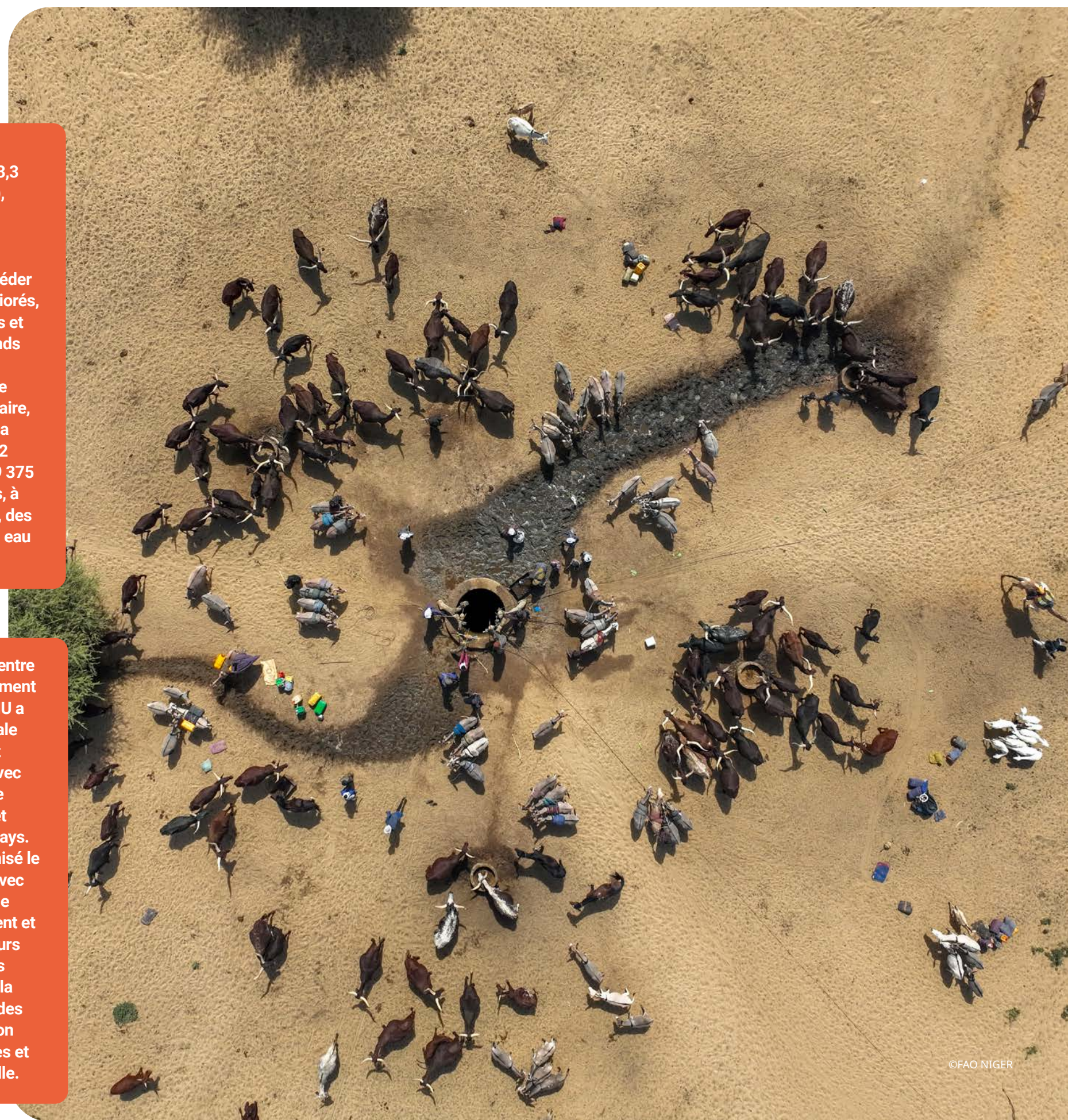
Dans ce contexte, SNU a poursuivi son appui au Programme sectoriel Eau, Hygiène et Assainissement (PROSEHA 2016–2030) en privilégiant le renforcement durable des systèmes. Le SNU a contribué à la consolidation de la gouvernance sectorielle, y compris à travers sa participation au fonds commun (500 000 USD), et a soutenu l'élaboration d'un guide national pour les Plans de Gestion et de Sécurité Sanitaire de l'Eau (PGSSE). Ce référentiel constitue un levier structurant pour garantir la qualité de l'eau, renforcer la résilience des services d'alimentation en eau potable et améliorer la performance globale du secteur.

3

Face au faible taux d'accès aux services d'eau potable de base (53,3 % en 2024 contre 49,3 % en 2023), le SNU a soutenu la réalisation d'infrastructures hydrauliques résilientes, permettant à 139 308 personnes supplémentaires d'accéder à des services d'eau potable améliorés, notamment dans les zones rurales et périphériques. Des forages profonds ont également été initiés afin de renforcer la durabilité et l'équité de l'accès. En milieu scolaire et sanitaire, l'accès aux services EHA de base a été renforcé au bénéfice de 20 692 élèves, dont 10 097 filles, et de 89 375 usagers des formations sanitaires, à travers la construction de latrines, des ouvrages d'approvisionnement en eau et des branchements AEP.

4

Enfin, dans une logique de nexus entre services sociaux de base, engagement citoyen et action climatique, le SNU a contribué de manière expérimentale à la protection de l'environnement dans 240 écoles, en partenariat avec le Conseil National de la Jeunesse (CNJ), mobilisant 10 000 jeunes et enfants dans les huit régions du pays. En complément, le SNU a coorganisé le hackathon #NigerZeroPlastique avec le ministère de l'Environnement, de l'Hydraulique et de l'Assainissement et le mobilisant des jeunes innovateurs autour de solutions de gestion des déchets plastiques, contribuant à la salubrité publique, à la résilience des systèmes WASH et à l'identification de solutions innovantes répliquables et susceptibles d'être mises à l'échelle.



©FAO NIGER



2.1.2.4. Protection de l'Enfant et protection sociale

En 2025, le SNU a poursuivi son appui au Gouvernement pour le renforcement d'un système national de protection sociale plus inclusif, coordonné et orienté vers la réduction durable de la pauvreté multidimensionnelle touchant les enfants et les familles vulnérables. Cette dynamique s'est inscrite dans une volonté affirmée de consolider les cadres institutionnels, d'améliorer le ciblage des interventions et de renforcer la résilience des ménages face aux chocs.

► Une avancée majeure a été le lancement, en septembre 2025, de la feuille de route pour l'élaboration d'une nouvelle Politique Nationale de Protection Sociale. Cette étape structurante a été accompagnée par la mise en place, par arrêté n° 0062/PM du 4 septembre 2025, d'un dispositif national de pilotage et de coordination, renforçant l'alignement, la cohérence et la complémentarité des interventions des partenaires techniques et financiers sous le leadership du Gouvernement avec l'appui du SNU.

► Afin d'améliorer l'efficacité, l'équité et la redevabilité des interventions sociales et humanitaires, le SNU a appuyé le Gouvernement dans la mise en place d'un Registre Social Unifié (RSU) comme outil central d'identification et de ciblage des ménages vulnérables. Dans ce cadre, 154 253 ménages ont été ciblés dans le cadre d'un programme pluriannuel de transferts monétaires. Le renforcement du système

d'information de la protection sociale s'est également traduit par la transition du système HOPE vers le RSU, permettant une gestion plus intégrée et efficiente des données relatives aux populations vulnérables.

► Parallèlement, le SNU a accompagné le Ministère de la Population, de l'Action sociale et de la Solidarité nationale dans l'élaboration du Plan stratégique 2025-2030 et dans le renforcement des capacités de 28 communes cibles, afin d'assurer une mise en œuvre effective et décentralisée des interventions, y compris le lancement des paiements après validation gouvernementale.

► Avant l'appui du SNU, les communes avaient une capacité très limitée à mobiliser certaines catégories de ressources, notamment l'impôt sur les revenus des baux et habitats (IRBH) et l'impôt sur les revenus et baux professionnels (IRBP) :

- Dans la continuité de ces efforts, le SNU étendra en 2026 la dynamique de mobilisation des ressources à 30 nouvelles communes, portant le total à 80 communes. En outre, l'organisation travaillera avec le Gouvernement et les partenaires afin de modéliser l'approche de mobilisation des ressources domestiques, en vue de soutenir sa mise à l'échelle sous le leadership du Ministère de l'Économie et des Finances.
- Dans cette dynamique les collectivités territoriales des régions de Tahoua, Diffa et Agadez ont mobilisé respectivement environ 410 millions de FCFA, 720 millions de FCFA et 5 milliards de FCFA pour des investissements en faveur des enfants dans les secteurs sociaux. Ces investissements ont contribué à une augmentation significative des dépenses sociales atteignant plus de 53 % dans des secteurs clés tels que la santé, l'éducation et l'eau, l'hygiène et l'assainissement à travers l'achat d'équipements sanitaires (appareil d'échographie) de médicaments et d'intrants en faveur de la campagne de riposte palu dans les CSI, la construction et l'équipement de salles de classes ainsi que de l'extension du réseau d'eau, au bénéfice direct d'environ 98 817 enfants.

2.1.2.5 Protection contre les pratiques néfastes

En 2025, dans un contexte national marqué par des défis persistants mais également par une dynamique progressive de structuration et de réforme, le SNU a renforcé son appui au Gouvernement pour la transformation durable du système national de protection de l'enfance. L'approche a mis l'accent sur le renforcement de la gouvernance sectorielle, la professionnalisation des services, l'utilisation accrue des données et la continuité de l'accès aux services pour les enfants les plus vulnérables, contribuant ainsi à consolider une protection plus cohérente, équitable et durable des droits de l'enfant.

► L'accès à l'identité légale, levier fondamental pour l'exercice effectif des droits de l'enfant, a continué de progresser grâce au renforcement du système national d'état civil. En 2025, la digitalisation de l'enregistrement des naissances a été étendue à 62 nouvelles communes, portant à 165 communes digitalisées sur 266 depuis 2023, en complément du déploiement d'équipes mobiles.

► Le renforcement des services de protection a constitué un pilier central des interventions de SNU en 2025. Cette dynamique a permis la prise en charge de 53 784 enfants à risque ou victimes d'abus, de violences et d'exploitation, contre 17 659 en 2024, soit une augmentation de 18 %. Cette progression reflète le renforcement des capacités des services de protection, notamment à travers l'appui aux superviseurs et aux travailleurs sociaux, facilitant le rapprochement des services des enfants et des familles.

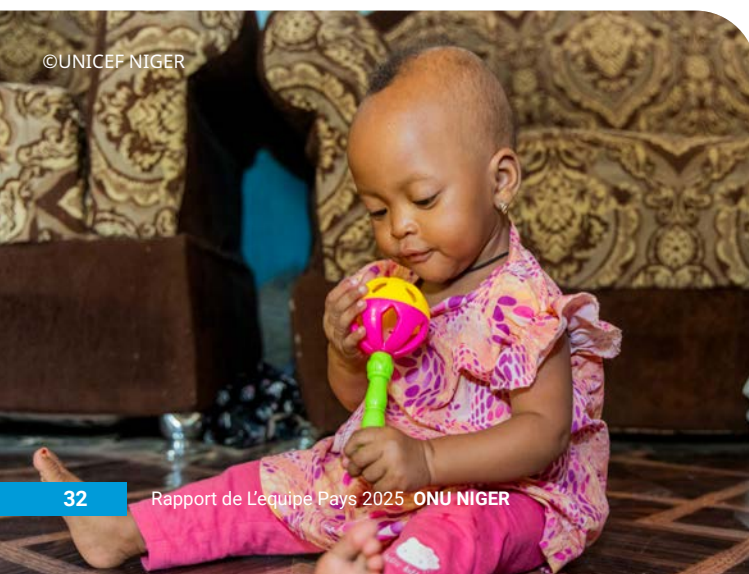
► En 2025, 1 330 Comités villageois de protection de l'enfant (CVPE) supplémentaires ont été mis en place, portant à 4 766 villages couverts à l'échelle nationale. Ces mécanismes ont permis de consolider les capacités locales de prévention, d'identification des risques et d'action communautaire en faveur des filles. En parallèle, 88 433 adolescentes âgées de 10 à 19 ans ont bénéficié d'interventions de prévention



©UNICEF NIGER

du mariage des enfants, axées sur le renforcement des compétences de vie, l'accès à l'information sur leurs droits, la prise de décision et le développement de la confiance en soi, représentant une augmentation de 55 % de la couverture par rapport à 2024.

► Enfin, la digitalisation du système de gestion de cas a connu une avancée majeure avec le déploiement du CPIMS+, désormais opérationnel dans les huit régions du pays. En 2025, 2 738 cas y ont été enregistrés, améliorant la disponibilité et la qualité des données, la coordination intersectorielle et l'efficacité des réponses en matière de protection de l'enfance. Cette digitalisation constitue un levier structurant pour renforcer l'interopérabilité des systèmes et assurer un meilleur suivi des enfants bénéficiant d'une prise en charge multisectorielle.



©UNICEF NIGER

2.1.3. Vue d'ensemble sur les résultats obtenus sous la modernisation du monde rural et le changement climatique

Modernisation du Monde Rural et Changement Climatique



Effet 3

D'ici à 2027, les populations les plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles, les garçons et les personnes avec des besoins spécifiques, améliorent : leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie, et renforcent leur résilience aux changements climatiques y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes.

Le pays est confronté à des crises multiples et récurrentes. Les inondations de 2025 ont touché plus de 588 000 personnes, détruisant des milliers d'hectares de cultures et provoquant des pertes de bétail. Face à cette situation, le Système des Nations Unies a appuyé 183 715 personnes en intrants et aliments bétail suite aux chocs climatiques.

À cela s'ajoute une sécheresse biennale qui affecte durablement les productions agricole et pastorale. Les crises sanitaires et biologiques persistent, marquées par des zoonoses, la chenille légionnaire, les invasions acridiennes et divers risques relevant de l'approche One Health.

Le contexte est aggravé par des chocs socio-économiques, notamment la hausse des prix alimentaires, les restrictions frontalières et les perturbations des marchés régionaux. Enfin, les conflits armés persistants entraînent des déplacements internes continus et renforcent la vulnérabilité des populations. Ci-dessous quelques réalisations du Système des Nations Unies :

2.1.3.1. Sécurité alimentaire et nutritionnelle

1

183 715 personnes vulnérables appuyées en semences améliorées, intrants agricoles et aliments bétail pour pallier les pertes dues aux inondations, sécheresses et crises.

2

1 304 ha aménagés en irrigation résiliente, avec forages, pompes solaires et bassins de stockage, améliorant l'accès à l'eau, la production et la disponibilité alimentaire.

3

Unité féminine de transformation de tomate mise en place à Maradi, augmentant les revenus et l'accès à des produits transformés locaux.

4

Approche nutrition sensible dans tous les projets, avec le leadership de la FAO dans le dialogue multisectoriel N4G et la sécurité sanitaire des aliments.





2.1.3.2. Gestion durable des ressources naturelles et du cadre de vie

- 1 308 ha de terres dégradées restaurées dans plusieurs communes (Kollo, Soucoucutane, Dogon Kiria, Bagaroua, Illéla) via l'engin Delfino et la modalité Cash-for-Work.
- 2 Construction de digues de protection (Goulbi Maradi, Komadougou Yobé) protégeant les moyens d'existence agricoles exposés aux inondations.
- 3 Mise en place de 10 banques d'aliments bétail (Diffa et Tahoua), chacune dotée de 18 tonnes d'aliments, réduisant les ventes de détresse et préservant le cheptel.
- 4 Appui à l'élaboration ou validation d'outils stratégiques environnement/biodiversité : étude sur l'intégration de la biodiversité dans les politiques nationales, feuille de route pour la biosécurité.

2.1.3.3. Renforcement de la résilience aux changements climatiques, aux conflits et catastrophes

- 1 Réponse aux inondations ayant touché 588 537 personnes, accompagnée d'appui agricole et pastoral immédiat.
- 2 Actions anticipatoires : cordons pierreux, pare-feu, systèmes d'alerte, en lien avec Cash+.
- 3 Soutien à la mise en œuvre des Contributions Déterminées Nationales et Plans Nationaux d'Adaptation dans les secteurs : forêts, biodiversité, pêche/aquaculture, écosystèmes.
- 4 Inclusion de groupes vulnérables dans les actions climat : appui aux groupes féminins pour créer des banques alimentaires à base de baobab, renforcement des capacités d'aquaculteurs dans les zones défavorisées. Interventions dans les zones de conflits (Diffa, Tillabéri, Maradi) via : transferts monétaires, intrants agricoles, soutien social et économique, consolidation de la paix autour des ressources naturelles.



©PAM NIGER

Des champs restaurés aux cantines garnies : un sourire retrouvé pour les enfants de Zinder

À Dan Goudaou, dans la région de Zinder au Niger, la terre ne donnait presque plus rien. Les sols appauvris et le manque de pâturages mettaient en péril les récoltes, l'élevage et, surtout, les repas des familles les plus vulnérables.

Grâce à son programme de résilience, le Programme Alimentaire Mondial, aux côtés de l'État et des communautés, a redonné vie aux terres à travers des techniques simples mais efficaces comme les demi-lunes. Des organisations paysannes dont plusieurs entièrement portées par des femmes, ont vu le jour et ont été formées pour améliorer leur production et leurs revenus.

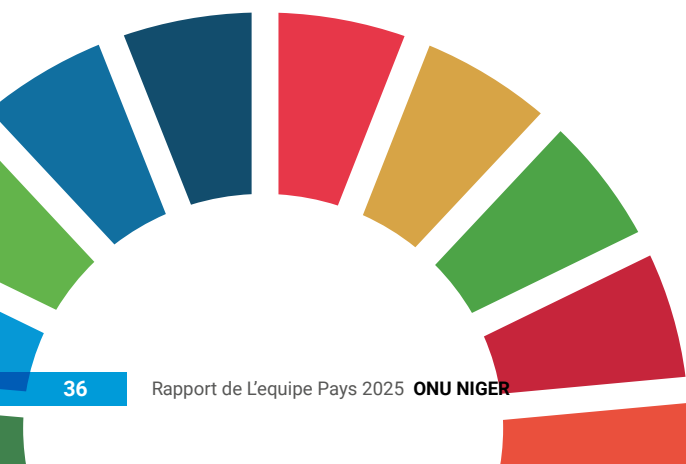
Le cercle vertueux s'est ensuite naturellement installé : les excédents agricoles sont achetés par le PAM pour approvisionner les cantines scolaires, nourrissant ainsi les enfants de leurs propres communautés.

Aujourd'hui, les champs sont verdoyants, les arbres repoussent et les activités économiques reprennent. La vente de paille et de bois, l'élevage et les débouchés vers les écoles renforcent durablement les moyens de subsistance.

« Acheter les vivres auprès de petits producteurs comme nous est une vraie opportunité. Ces aliments nourrissent nos propres enfants à l'école », témoigne Haoua Souley Tawati, qui regroupe plus de 340 producteurs. « Avant, nous étions très pauvres. Aujourd'hui, notre vie a changé. »

Programme phare

Souveraineté alimentaire ; ODDs : 1, 2, 4





2.1.3.4. Célébration des 80 ans des Nations Unies et 65 ans de coopération entre le Niger et le Système des Nations Unies : Plantation de 80 arbres

UN80 – 80 ans des Nations Unies & 65 ans de coopération avec le Niger

Fait marquant UNCT 2025

En octobre 2025, le Système des Nations Unies au Niger a célébré le 80^e anniversaire des Nations Unies, marquant également 65 ans de partenariat avec le Niger. Cette commémoration a constitué un moment stratégique pour valoriser le multilatéralisme, consolider la confiance avec les autorités nationales et renforcer la visibilité du partenariat Niger-ONU.



Principaux résultats

Renforcement du dialogue stratégique

Organisation d'un panel de haut niveau sur la réforme UN80 et les perspectives de coopération, réunissant Gouvernement, corps diplomatique, PTF, secteur privé et société civile.

Alignement avec les priorités nationale

Campagne « 80 arbres pour UN80 » à Niamey et Diffa, contribuant concrètement à la résilience climatique et à la sensibilisation environnementale.

Promotion du principe “One UN”

Activités fédératrices (Écho-Jogging, Town Hall) renforçant la cohésion interne et l'unité d'action du Système.

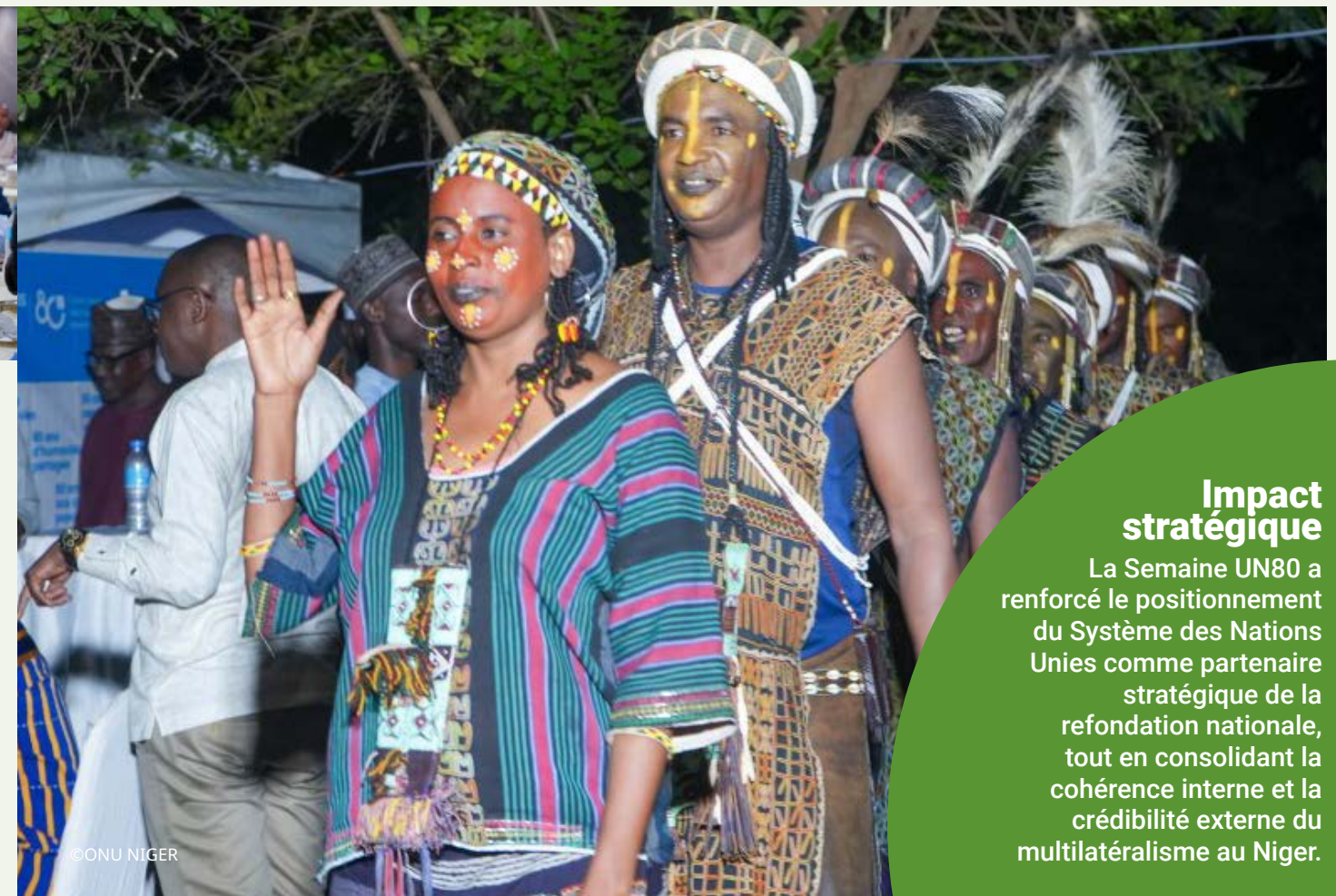


Diplomatie culturelle et partenariale

Événements de célébration mettant en valeur la diversité et consolidant les relations avec les ambassades et partenaires.

Visibilité accrue

Campagne digitale dédiée, production de contenus audiovisuels stratégiques et large couverture médiatique nationale.



Impact stratégique

La Semaine UN80 a renforcé le positionnement du Système des Nations Unies comme partenaire stratégique de la refondation nationale, tout en consolidant la cohérence interne et la crédibilité externe du multilatéralisme au Niger.



2.1.3.5. Réponses du Système des Nations Unies aux crises humanitaires

Les chocs liés aux aléas climatiques ont une portée nationale, avec des impacts particulièrement marqués dans certaines zones. Les inondations saisonnières, de plus en plus fréquentes et sévères, touchent de manière récurrente presque toutes les régions se traduisant par la perte des moyens de subsistance, des pertes en vies humaines, des destructions d'habitations, d'infrastructures sociales et des productions, ainsi que des déplacements temporaires ou prolongés de population. Parallèlement, la sécheresse récurrente, la dégradation des terres et la variabilité pluviométrique affectent principalement les zones agropastorales du centre et du nord du pays, avec des effets directs sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Entre juillet et octobre 2025, des inondations étendues ont touché 542 000 personnes, détruit 54 891 habitations et endommagé plus de 10 000 hectares de cultures, en plus des pertes des têtes de bétails.

Pour répondre aux besoins humanitaires en 2025, les partenaires humanitaires ont estimé à 603 millions de dollars USD le financement nécessaire pour fournir une assistance d'urgence à 2,1 millions de personnes les plus vulnérables parmi les 2,6 millions de personnes identifiées comme étant dans le besoins humanitaires à travers le Plan de Réponse Humanitaire.

► Au 30 septembre 2025, 727 680 personnes avaient bénéficié d'une assistance humanitaire dans au moins un secteur.

► En 2025, le Niger a bénéficié d'une allocation de 5 millions USD au titre du CERF de la fenêtre d'Action Anticipatoire (Réponse Rapide) pour les inondations, ainsi que de 1,6 million USD provenant du CERF « Climate Action ».



©PAM NIGER

Survivre au déluge : récits de résilience face aux inondations dévastatrices

« Je n'ai pas eu le temps de vider la maison avant qu'elle ne s'écroule. J'ai juste attrapé mes enfants et je suis sortie. », raconte Seybata, réfugiée malienne de 38 ans, mère de sept enfants.

À Niamey, Seybata, réfugiée malienne de 38 ans et mère de sept enfants, a vu sa maison s'effondrer lors des inondations de l'été 2024, perdant en quelques heures le fruit de plus de dix ans d'efforts pour se reconstruire après sa fuite du Mali. Grâce à une aide d'urgence du HCR, elle a pu maintenir ses enfants à l'école, couvrir les besoins essentiels et commencer à ériger un abri temporaire. Cette assistance lui a offert un répit immédiat, tout en rappelant la grande vulnérabilité des réfugiés face aux chocs climatiques et la nécessité d'un soutien allant au-delà de l'urgence.

Au cours de l'année, 63 567 ménages, soit 182 975 personnes, ont reçu une assistance d'un montant total de 1,827 milliard de FCFA. Celle-ci comprenait du cash à usages multiples, cash protection, cash abri, des bons alimentaires (food vouchers), ainsi qu'un appui en cash éducation. À Niamey, Seybata figure parmi les personnes ayant reçu une assistance en espèces de 65 000 FCFA afin de faire face aux impacts des inondations de 2024.

Grâce au transfert monétaire reçu, Seybata a pu assurer la scolarité de ses enfants en achetant des fournitures, des uniformes et de la nourriture, tout en mettant de côté une partie de l'aide pour construire un abri temporaire sur le site de son ancienne maison.

Si l'appui du HCR lui a apporté un soulagement immédiat et la possibilité de répondre aux besoins prioritaires de sa famille, les inondations ont néanmoins réduit à néant les progrès qu'elle avait accomplis vers l'autonomie économique, illustrant la vulnérabilité persistante des réfugiés face aux chocs climatiques et la nécessité d'un soutien humanitaire durable.

Programme phare
Appui aux ODD 1, 4, et 13



2.1.4 Domaines transversaux : Leave No one Behind - Équité du genre –Droits humains

2.1.4.1. Équité du genre : Renforcement des cadres normatifs pour une égalité effective

En 2025, l'Équipe pays des Nations Unies a renforcé son appui aux priorités nationales en institutionnalisant des mécanismes de planification, de suivi et de redevabilité sensibles au genre et aux droits humains, conformément au principe de ne laisser personne de côté. Ces efforts ont contribué à faire progresser l'égalité de genre et la protection des droits humains, en s'attaquant aux inégalités structurelles persistantes et en intégrant davantage les besoins des groupes les plus vulnérables, notamment les survivantes de violences basées sur le genre et les personnes vivant avec handicap.

► L'Équipe pays a soutenu plusieurs réformes majeures, notamment la relecture de la Politique nationale du genre et de son plan d'action 2025-2029+, la révision de la Stratégie nationale pour l'autonomisation économique des femmes ainsi que l'élaboration du troisième Plan d'Action National (PAN) de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (2026-2030). La participation active de la société civile, des leaders communautaires et des autorités locales témoigne d'une appropriation nationale croissante de ces dynamiques.

► Au niveau régional, l'appui des Nations Unies a facilité l'adoption de la Déclaration de Niamey sur le cadre régional de concertation des ministres chargés du genre de la Confédération des États du Sahel (AES) et de la plateforme régionale des organisations de femmes. Cette avancée marque une étape structurante dans l'institutionnalisation du genre et le renforcement de la participation des femmes aux processus de paix.

UNWOMEN : Femmes productrices, quand les achats publics changent l'économie locale

En 2025, ONU Femmes a conduit un plaidoyer stratégique auprès du Gouvernement et du Système des Nations Unies pour promouvoir l'achat institutionnel et humanitaire de produits locaux. Cette initiative collective a mobilisé les agences onusiennes, les institutions publiques et des partenaires privés afin d'intégrer les productrices nigériennes dans les chaînes d'approvisionnement publiques. L'action s'inscrit dans le Programme phare « Souveraineté alimentaire ».

La dynamique a généré près de 5 milliards 38 millions FCFA d'achats locaux auprès de femmes productrices. En octobre 2025, un décret national a instauré l'obligation d'achats prioritaires de produits locaux par les administrations publiques. Les revenus des femmes ont augmenté, leur formalisation s'est accélérée et la sécurité alimentaire des ménages s'est renforcée.

« Aujourd'hui, nos produits entrent dans les marchés publics. C'est une reconnaissance et une stabilité nouvelle », témoigne une bénéficiaire.

Programme phare
Souveraineté alimentaire –
ODDs : 1, 2, 5, 8, 12.



©ONUFEMMES NIGER

2.1.4.2. Droits humains : Accès équitable aux services et protection des populations vulnérables

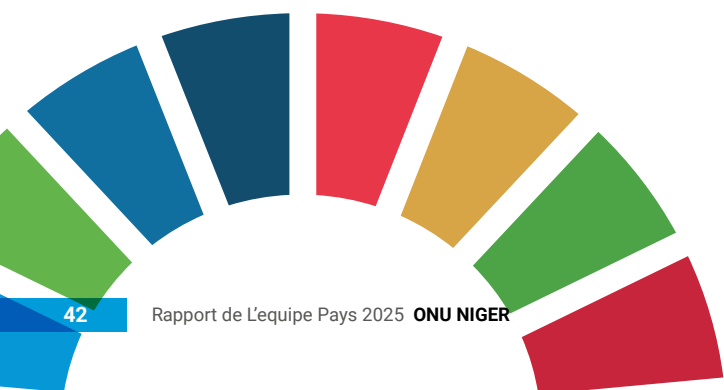
► Les initiatives conjointes menées avec le gouvernement et la société civile ont contribué à des avancées tangibles dans l'accès aux services de protection et à la justice pour les populations à risque d'exclusion. Le lancement de la plateforme numérique d'écoute et d'accompagnement (logiciel FAB) a amélioré l'orientation des femmes et des filles survivantes de violences vers des services intégrés de protection et de soutien psychosocial.

► Les mécanismes de protection se sont renforcés, favorisant une réponse plus coordonnée et inclusive aux besoins des personnes survivantes de violences basées sur le genre. La distribution de kits de dignité et le renforcement de la coordination genre dans l'action humanitaire, appuyé par un cadre conjoint de redevabilité, ont contribué à réduire les vulnérabilités et à améliorer durablement l'accès équitable aux services essentiels.

► Des avancées ont été enregistrées dans le renforcement du respect des droits humains au sein du système judiciaire et pénitentiaire. Les visites de monitoring dans les établissements pénitentiaires ont contribué à l'amélioration des conditions de détention et au respect des droits fondamentaux, consolidant ainsi l'intégration d'une approche fondée sur les droits humains dans les institutions publiques.

► En parallèle, le renforcement des capacités de 36 acteurs judiciaires et des forces de sécurité a favorisé une meilleure prise en compte des standards internationaux dans la réponse au terrorisme. L'accord obtenu sur les exceptions relatives à la compétence des tribunaux spécialisés devrait par ailleurs contribuer à réduire les délais de traitement des dossiers et les périodes prolongées de garde à vue, renforçant les garanties procédurales.

Dans l'ensemble, ces résultats traduisent une progression vers des systèmes de protection plus inclusifs, capables de mieux identifier, atteindre et accompagner les populations laissées pour compte.





2.2. Défis et opportunités dans la mise en œuvre de la réforme : Cohérence (interne et externe), efficacité et efficience des Nations unies dans le Pays

En 2025, malgré les défis multiformes — sécuritaires, humanitaires et climatiques — auxquels le Niger a continué de faire face, plusieurs opportunités importantes se sont dégagées et pourraient s'avérer déterminantes dans les années à venir, notamment dans un contexte de raréfaction des ressources financières.

► Dans le domaine humanitaire, la Réinitialisation humanitaire (Humanitarian Reset) :

À la suite du lancement mondial de cette initiative au début de l'année 2025, des consultations ont été menées au Niger afin d'en analyser les implications dans un contexte marqué par une réduction significative du financement humanitaire. Ces échanges ont mis en évidence la nécessité d'adapter l'architecture de coordination, de renforcer la localisation et de décentraliser davantage l'assistance humanitaire. À cet effet, un groupe de travail a été mis en place afin d'accompagner ce processus et d'orienter l'ajustement de l'approche de réponse. Entre septembre et octobre 2025, ce groupe a formulé des recommandations, ensuite examinées par l'Équipe humanitaire pays, portant notamment sur l'évolution de 11 clusters et Areas of Responsibility (AoR) vers une structure rationalisée de 7 clusters. La mise en œuvre de ces ajustements se poursuivra en 2026, avec une attention particulière portée au renforcement de la localisation et à la mobilisation des ressources au bénéfice des acteurs nationaux et locaux.

► Le renforcement de l'action anticipatoire face aux chocs climatiques :

La réponse humanitaire s'appuiera également sur les cadres d'action anticipatoire du Niger pour les inondations et la sécheresse, afin de garantir une réponse rapide, efficace et digne tout au long du cycle annuel. Cette approche vise à réduire l'impact humanitaire avant et après les chocs climatiques, en combinant des interventions anticipées et des réponses immédiates, tout en renforçant la résilience des communautés. Les actions anticipatoires sont mises en œuvre à travers un dialogue transparent et inclusif, garantissant la participation des communautés dans la définition des priorités et l'utilisation des ressources. Sous le leadership du Gouvernement, le cadre d'actions anticipatoires pour les inondations a été mis à jour en 2025, tandis que celui relatif à la sécheresse devrait être finalisé en 2026.

► Dans le domaine du développement, les programmes phares co-crésés avec le Gouvernement du Niger :

Ces programmes, alignés sur les priorités nationales, offrent une opportunité stratégique de mobilisation conjointe des ressources financières. Le Système des Nations Unies au Niger prévoit d'organiser des tables rondes dans plusieurs pays partenaires afin de mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des quatre programmes prioritaires.

► Le renforcement de la coordination avec les partenaires techniques et financiers :

Le Système des Nations Unies au Niger a également mis en place un cadre de dialogue et d'échanges réguliers avec les ambassadeurs accrédités au Niger ainsi qu'avec les institutions financières internationales (IFI). Ce mécanisme vise à améliorer la coordination des appuis au Gouvernement et à renforcer la cohérence des interventions des partenaires.

► Le renforcement des relations entre les Nations Unies et le Gouvernement :

Les relations entre le Système des Nations Unies et le Gouvernement du Niger se sont considérablement renforcées, notamment grâce au leadership de la Coordinatrice Résidente, Mme Mama Keita, ainsi qu'aux visites du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, M. Leonardo Santos Simão. Cette dynamique positive constitue une opportunité importante sur laquelle le Système des Nations Unies devra continuer de bâtir afin de consolider le partenariat stratégique avec les autorités nationales.

Un modèle de résilience : comment l'UNCT Niger a surmonté les contraintes pour économiser 710 172 USD en 2025

En 2025, dans un contexte marqué par des restrictions budgétaires, une insécurité persistante et des besoins humanitaires élevés au Niger—avec plus de 460 000 personnes déplacées internes et 386 000 réfugiés—l'Équipe de Pays des Nations Unies a su démontrer une capacité remarquable d'adaptation et de collaboration.

Grâce à la mise en œuvre disciplinée du BOS 2.0, les agences ont renforcé la mutualisation des services administratifs et TIC, harmonisé leurs processus et multiplié les achats groupés. Cette approche « Operating as One » leur a permis de réaliser 710 172 USD d'économies en 2025, malgré une

baisse des volumes d'activités et des budgets disponibles.

Ces gains proviennent principalement des services administratifs communs et des services ICT communs, avec des contributions notables de plusieurs agences.

Au-delà de l'impact financier, cette performance collective a renforcé la continuité opérationnelle, amélioré la qualité des services et soutenu la mise en œuvre du Plan-cadre de Coopération (PCC) ou United Nations Sustainable Development Cooperation (UNSDCF) dans un contexte national en profonde mutation.

En somme, 2025 a démontré que la coopération inter-agences n'est pas seulement un principe, mais un levier essentiel pour maintenir l'efficacité et protéger les ressources destinées aux populations les plus vulnérables.



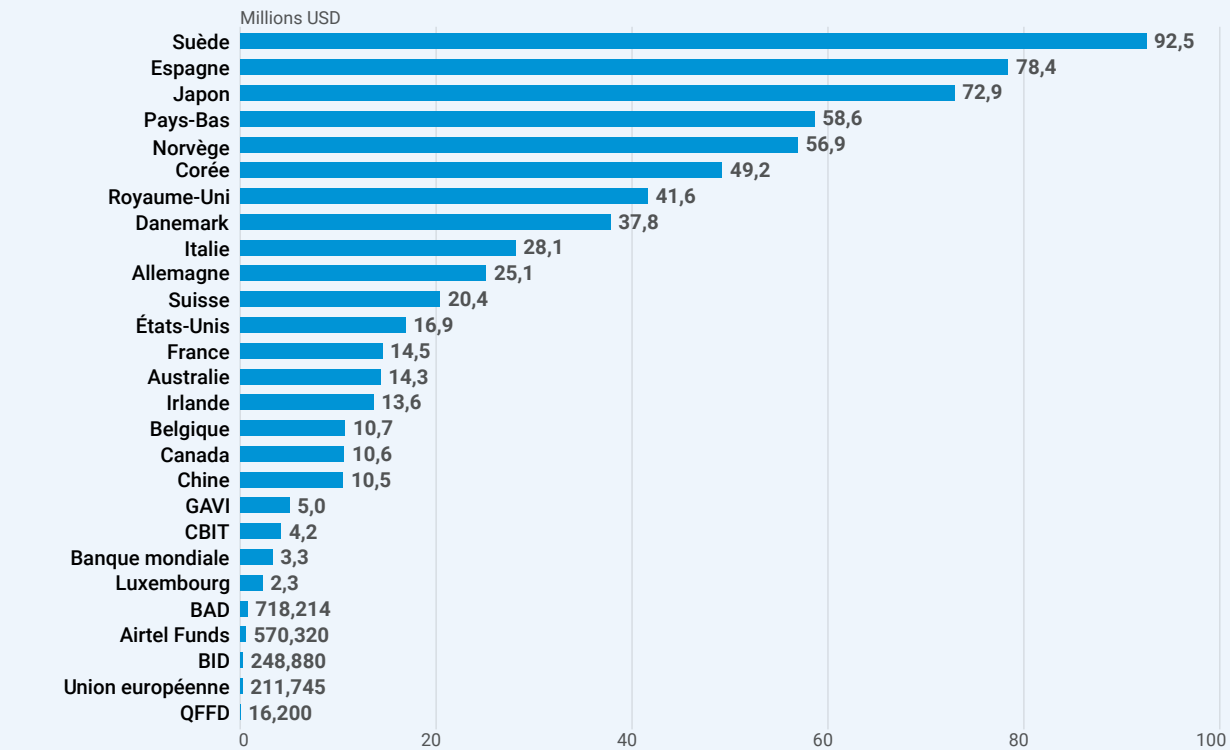


3 Vue globale sur les ressources financières et la mobilisation des ressources

Recapitulatif du financement mobilisé par le systeme des Nations Unies au Niger en 2025

AGENCE	MONTANT BUDGETISE POUR 2025 (en dollars)	MONTANT DISPONIBLE/ RECU 2025 (en dollars)	GAP (en dollars)	Taux d'exécution (%)	Bailleurs	ODDs couverts par le projet
PAM	209 136 598 \$	175 389 848 \$	-33 746 750 \$ (16%)	55%	Canada, Cyprus, Denmark, EU, France,Germany, Italy, Luxembourg, Monaco, Niger, Norway, Russia, Spain, Sweden, Switzerland, UN CERF, UK, USA, LDS	2, 17
PNUD	32 090 000 \$	28 090 000 \$	-4 000 000 \$	93%	Pays Bas, Gouvernement, BAD, BID, PBF, GEF, Funding Windows, OSF, l'UA-Afsit, Belgique, Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Japon, Fonds vert, Espagne, Suisse, Canada, Norvège, Danemark, Banque Mondiale, Organisations des Nations Unies, Fonds mondial, Brésil, Colombie, Brésil, MPTF	1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17,
UNCDF	1 305 000 \$	1 305 000 \$	0	100%	Danemark, PBF, EU, PNUD	1,4,5b,8,2, 8,3, 8.10, 9.b, 13
UNICEF	144 000 000 \$	172 000 000 \$	+28 000 000 \$ (+19,4% par rapport au budget planifié)	92%	Germany (BMZ, KfW, GFFO), USA (BHA and CDC), Netherlands, GAVI – The Vaccine Alliance, Denmark, ECHO, Norway, Sweden, OCHA, Canada, European Commission / EC, World Bank, EIB, Italy, Safe and Healthy Environment, Belgium, GPE, Spain, Suisse, Monaco, Japan, Korea	1, 2, 3, 4, 5, 6, 10,16, 7
HCDH	2 288 124,91 \$	2 288 124,91 \$	0	90,77%	Pays Bas, PBF, Coopération Suisse, Royaume Uni	5,10,16
UNFPA	11 562 536,99 \$	11 051 685.87 \$	0	96%	Gouvernement, Danemark, Germany, Canada, Bill and Melinda Gates Fdn, Luxembourg, Norway, BM, United Nations Children's Fund, WHO, Spain	3, 4, 5,1à, 16, 17
HCR	137 975 106 \$	45 853 994 \$	-92 121 112 \$	33%	États-Unis, Italie, Luxembourg, République de Corée, Japon, Allemagne, Suisse, Espagne, donateurs privés en Italie, Monaco	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 13, 15, 16, 17
FAO	27 615 000 \$	6 896 786 \$	-20 718 214 \$	24,97 %	FAO, CERF, Italy, AECID, SDG FUND, UNOPS, FVC, RWEE, PBF	1, 2, 5, 6, 10, 12, 13, 15, 17
ONU Femmes	7 009 501 \$	5 629 501 \$	-1 400 000 \$	95%	WPHF, PBF, Espagne, Suisse, Norvège, Japon, Qatar, UNISS, Belgique, Germany, Italie	1, 2, 5, 10, 13, 16, 17

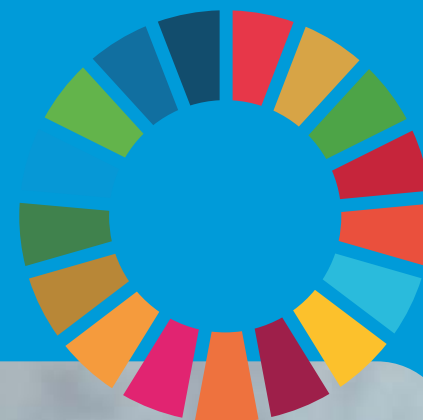
Contributions totales par donateur en 2025



Les points saillants sur les ressources financières en 2025

- L'année 2025 a été marquée par un environnement financier particulièrement contraint, notamment en raison du retrait des financements américains. Cette évolution a perturbé les cycles de planification et affecté, à des degrés variables, les agences du Système des Nations Unies au niveau mondial et au Niger.
- Au Niger, l'impact s'est traduit par des écarts significatifs entre les ressources budgétisées et les financements effectivement mobilisés pour certaines agences. Le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a enregistré un gap de 33,7 millions de dollars par rapport à son budget initial de 209,1 millions de dollars. De même, bien que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aient respectivement mobilisé 28,09 millions de dollars et 6,89 millions de dollars, ces montants restent en deçà des prévisions initiales, avec des écarts de financement de 4 millions de dollars pour le PNUD et de 20,71 millions de dollars pour la FAO.
- En revanche, certaines agences ont démontré une forte capacité d'adaptation et de diversification de leurs sources de financement. Malgré les coupes américaines, l'UNICEF a mobilisé des ressources supérieures aux montants initialement budgétisés, avec un excédent de 28 millions de dollars. Cette performance reflète à la fois la solidité de leurs partenariats stratégiques et la priorité accordée par les bailleurs aux secteurs humanitaires et de protection.
- Par ailleurs, certaines agences historiquement moins dépendantes des financements américains, ou ayant déjà engagé des processus de rationalisation et de restructuration budgétaire, ont été relativement moins affectées par ce retrait. Il s'agit notamment de l'UNFPA, du UNCDF et du HCDH, qui ont pu maintenir la continuité de leurs interventions avec un impact limité sur leur programmation.
- En 2025, les cinq principaux donateurs du pays ont été :
 - La Suède (92 millions de dollars) ;
 - L'Espagne (78 millions de dollars) ;
 - Le Japon (72 millions de dollars) ;
 - Les Pays-Bas (58,6 millions de dollars) ;
 - La Norvège (56,9 millions de dollars).
- Sur le plan macroéconomique, le Niger a bénéficié en 2025 d'un appui additionnel du Fonds Monétaire International (FMI), à la suite de la septième revue au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de la troisième revue au titre du mécanisme pour la résilience et la durabilité. Ces financements ont contribué à soutenir les équilibres budgétaires et à renforcer la résilience économique du pays dans un contexte régional et international difficile.

4 Leçons apprises et perspectives pour l'année 2026



©UNICEF NIGER

L'année 2025 a offert plusieurs enseignements importants pour le Système des Nations Unies au Niger dans la mise en œuvre du Cadre de coopération et dans la conduite d'une action coordonnée et efficace au service des priorités nationales. Dans un contexte national, régional et global en constante évolution, ces enseignements contribuent à orienter l'action collective du Système des Nations Unies vers des approches toujours plus intégrées, innovantes et orientées vers l'impact.

Premièrement, l'importance d'une coordination renforcée et d'approches intégrées s'est révélée déterminante dans un contexte marqué par la convergence des défis sécuritaires, humanitaires, climatiques et socio-économiques. L'expérience de l'année écoulée confirme que la mise en œuvre effective du nexus humanitaire-développement-paix constitue un levier essentiel pour répondre aux besoins immédiats des populations tout en renforçant la résilience des communautés et des institutions à moyen et long terme.

Deuxièmement, le renforcement de l'appropriation nationale et de l'alignement stratégique avec les priorités du Gouvernement s'est avéré un facteur clé de réussite. Les initiatives conjointes, notamment les programmes phares co-crées avec les autorités nationales, ont permis de consolider la confiance mutuelle, d'améliorer la coordination des interventions et d'orienter les efforts vers des résultats plus structurants et durables. Cette dynamique confirme l'importance d'un partenariat étroit avec les institutions nationales, fondé sur le dialogue stratégique, la co-création et la responsabilité partagée.

Troisièmement, l'année a mis en évidence la nécessité de renforcer l'innovation dans les approches programmatiques, la mobilisation des ressources et les modalités de partenariat. Dans un contexte mondial caractérisé par une contraction des financements du développement et de l'aide humanitaire, le Système des Nations Unies au Niger a poursuivi ses efforts pour diversifier ses partenariats et renforcer le dialogue stratégique avec les partenaires techniques et financiers, les institutions financières internationales, le secteur privé et les acteurs locaux du développement.

Quatrièmement, les progrès réalisés dans l'intégration des dimensions transversales telles que l'égalité de genre, les droits humains et le principe de ne laisser personne de côté ont démontré l'importance d'approches inclusives et sensibles aux vulnérabilités. Ces principes demeurent essentiels pour garantir que les interventions contribuent effectivement à réduire les inégalités et à promouvoir un développement équitable et durable.

Enfin, l'année 2025 a également confirmé la pertinence de l'agenda de transformation du système des Nations Unies, notamment à travers l'approche UN 2.0, qui vise à renforcer l'efficacité, l'innovation et l'impact de l'action onusienne. Dans ce cadre, des efforts accrus ont été engagés pour promouvoir l'utilisation stratégique des données, la transformation numérique, l'innovation programmatique, la prospective stratégique (foresight) ainsi que l'application des sciences comportementales afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des interventions.

Au regard de ces enseignements, les perspectives pour l'année 2026 s'articuleront autour de plusieurs priorités stratégiques. Le Système des Nations Unies poursuivra ses efforts pour renforcer la cohérence, la complémentarité et l'impact collectif des interventions des agences, fonds et programmes, tout en consolidant l'alignement avec les priorités nationales définies dans les cadres stratégiques du Niger et dans le Programme de Refondation de la République.

L'année 2026 sera également marquée par l'intensification des efforts de mobilisation conjointe des ressources, notamment pour soutenir la mise en œuvre des programmes phares et accélérer les progrès vers les Objectifs de développement durable. Dans ce contexte, une attention particulière sera accordée au développement de partenariats innovants et à l'exploration de nouveaux mécanismes de financement du développement.

Par ailleurs, le Système des Nations Unies entend poursuivre la mise en œuvre de l'approche UN 2.0, en renforçant l'utilisation des données et des analyses prospectives pour éclairer la prise de décision, en promouvant les solutions numériques et les innovations adaptées au contexte national, et en encourageant l'apprentissage organisationnel et l'expérimentation de nouvelles approches de programmation.

Enfin, une attention particulière sera accordée au renforcement de la résilience des communautés face aux chocs climatiques, à la consolidation de la gouvernance inclusive et à l'investissement dans le capital humain, en particulier en faveur des femmes, des jeunes et des populations les plus vulnérables.

En s'appuyant sur ces orientations, le Système des Nations Unies au Niger continuera de travailler en étroite collaboration avec le Gouvernement et l'ensemble des partenaires pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable et accompagner les efforts du pays vers un développement plus inclusif, résilient et durable.



5 Conclusion

En 2025, le Système des Nations Unies et le Gouvernement du Niger ont œuvré de concert pour améliorer le bien-être des populations nigériennes et répondre à leurs besoins, dans un contexte marqué à la fois par des défis multiformes et par des opportunités prometteuses. Le Système des Nations Unies a poursuivi son rôle central, en accompagnant le Gouvernement et ses partenaires pour répondre aux besoins humanitaires, renforcer les institutions et promouvoir un développement inclusif et résilient.

Les résultats présentés dans ce rapport témoignent de l'engagement collectif des agences des Nations Unies à travailler de manière coordonnée et complémentaire, maximisant ainsi l'impact de leur action au service des populations. Ils montrent également que, malgré les contraintes et les incertitudes, des progrès significatifs peuvent être accomplis lorsque les partenariats sont solides, les priorités clairement définies et les interventions articulées autour d'une approche intégrée.

Pour l'avenir, le Système des Nations Unies restera pleinement mobilisé pour soutenir le Niger dans la consolidation de la paix, le renforcement de la résilience des communautés et l'accélération des progrès vers les Objectifs de développement durable. Grâce à un dialogue constructif avec les autorités nationales et à une collaboration renforcée avec tous les partenaires, les Nations Unies continueront d'œuvrer pour un Niger stable, prospère et inclusif, où chaque femme, chaque homme et chaque enfant pourra réaliser pleinement son potentiel, dans le respect de la souveraineté et des priorités du pays.



©FAO NIGER



ANNEXE

Priorités nationales du Niger

Les quatre (4) axes du programme de la Refondation de la Republique

Axe 1
Le renforcement de la sécurité et de la cohésion sociale

Objectif global de l'axe 1
La défense et la sécurité des personnes et des biens sont améliorées tout en préservant les intérêts fondamentaux du Niger

Les orientations en matière de sécurité et de cohésion sociale sont principalement :

- la réaffirmation de la souveraineté nationale en matière de défense et de sécurité.
- la diversification du partenariat qui prend en compte les intérêts du pays.
- la modernisation des équipements.

Axe 2
La promotion de la bonne gouvernance

Objectif global de l'axe 2
Les populations sont bien gouvernées de manière transparente, inclusive et redevable

Cet axe couvre les domaines suivants :

- la gouvernance administrative au service de l'intérêt général.
- la stabilité politique et institutionnelle.
- l'accès à la justice.
- la gouvernance locale.
- la citoyenneté responsable.
- l'état de droit.

Axe 3
Le développement des bases de production pour la souveraineté économique

Objectif global de l'axe 3
La croissance économique inclusive et créatrice d'emplois pour la souveraineté économique est améliorée

Cet axe vise à créer les conditions de transformation structurelle de l'économie nigérienne pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive et créatrice d'emplois décents. A cet effet, l'accent sera mis sur les réformes structurelles et les investissements nécessaires pour garantir la souveraineté alimentaire et énergétique ainsi que le contrôle des ressources minières et pétrolières.

Axe 4
L'accélération des reformes sociales

Objectif global de l'axe 4
L'offre des services sociaux et de la protection sociale est améliorée à travers notamment des reformes appropriées

Les réformes sociales concernent tous les domaines du potentiel humain qui sont :

- l'éducation.
- la santé et l'hygiène publiques.
- la nutrition et la sécurité alimentaire.
- l'eau potable. l'assainissement ;
- la protection sociale et l'emploi.



Axes et effets du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2022-2026

Axe 2 du PDES 2022-2026
Consolidation de la Gouvernance, paix et Sécurité

Effet Global 2 du PDES 2026-2022 : le pays est bien gouverné dans un espace sécurisé

Axe 1 du PDES 2022-2026
Développement du capital humain, inclusion et solidarité

Effet Global 1 du PDES 2022-2026 : le développement du capital humain est soutenu et inclusif

Axe 3 du PDES 2022-2026
Transformation structurelle de l'économie

Effet Global 3 du PDES 2022-2026 : l'économie nigérienne est structurellement transformée

Piliers et effets du Plan-Cadre de Coopération des Nations Unies (PCC) 2023-2027

Pilier 1
Gouvernance, paix et sécurité

Effet 1 du PCC 2023-2027: D'ici à 2027, les institutions nationales et locales améliorent l'application des cadres légaux et réglementaires, l'efficacité, la redevabilité, l'inclusivité et l'équité de la mise en œuvre des politiques publiques pour promouvoir l'offre de services publics de qualité en faveur des communautés et des familles dans les zones cibles, y compris en situation d'urgence humanitaire.

Pilier 2
Capital Humain

Effet 2 du PCC 2023-2027 : D'ici à 2027, les populations, notamment les femmes, les enfants, les adolescents, les jeunes (Garçons et filles) et les groupes vulnérables ont un accès accru, plus inclusif et équitable à des services sociaux de base de qualité, à un emploi décent, à la protection sociale et à la protection contre les pratiques néfastes

Pilier 3
Modernisation du Monde Rural et changement climatique

Effet 3 du PCC 2023-2027 : D'ici 2027, les populations les plus vulnérables particulièrement les femmes, les filles, les garçons et les personnes avec des besoins spécifiques, améliorent : leur sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion des ressources naturelles et du cadre de vie, et renforcent leur résilience aux changements climatiques y compris dans les zones affectées par les conflits et les catastrophes.

Les programmes phares du Système des Nations Unie avec le Gouvernement du Niger

Les différents sous-groupes par pilier du PCC 2023-2027

- Gouvernance, paix et sécurité
- Gouvernance politique
- Gouvernance juridique et judiciaire
- Gouvernance sécuritaire
- Gouvernance de la migration et de l'asile
- Gouvernance économique
- Gouvernance administrative et locale
- Droits de l'homme
- Egalité de genre

- Capital Humain
- Education
- Santé et nutrition
- Emploi et protection sociale
- Eau, Hygiène et Assainissement

- Modernisation du Monde Rural et changement climatique
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Gestion des ressources naturelles
- Gestion des risques climatiques et des catastrophes

Rapport de L'équipe Pays 2025



NATIONS UNIES
NIGER

